



Prévention des risques d'inondation Restauration des milieux aquatiques

Commune de Villard-Bonnot

Réunion publique sur les aménagements du torrent de la Combe de Lancey

Lundi 24 juin 2024, 18h, Salle du Conseil, Villard-Bonnot



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère





Les intervenants

- **Patrick BEAU, maire de VILLARD-BONNOT,**
- **Philippe LORIMIER, Vice-Président du SYMBHI, Vice-Président à la Communauté de Communes du Grésivaudan, en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'innovation**
- **Anne-Sophie DROUET, Responsable de l'Unité Territoriale Grésivaudan au SYMBHI**
- **Claire Simon, Val & Monti**



Pourquoi sommes-nous ici ?

1. **Présenter le contexte du torrent**
2. **Exposer les travaux envisagés**
3. **Recueillir vos questions et avis**



Le Symbhi : Nos missions

Sur tout le périmètre :

- Protéger les personnes et les biens contre les inondations.
- Préserver, restaurer et mettre en valeur la rivière et les milieux aquatiques associés.






Sur certains bassins versants :

- Gérer les ressources en eau (nappe et rivières)

Le Symbhi : Qui sommes-nous ?

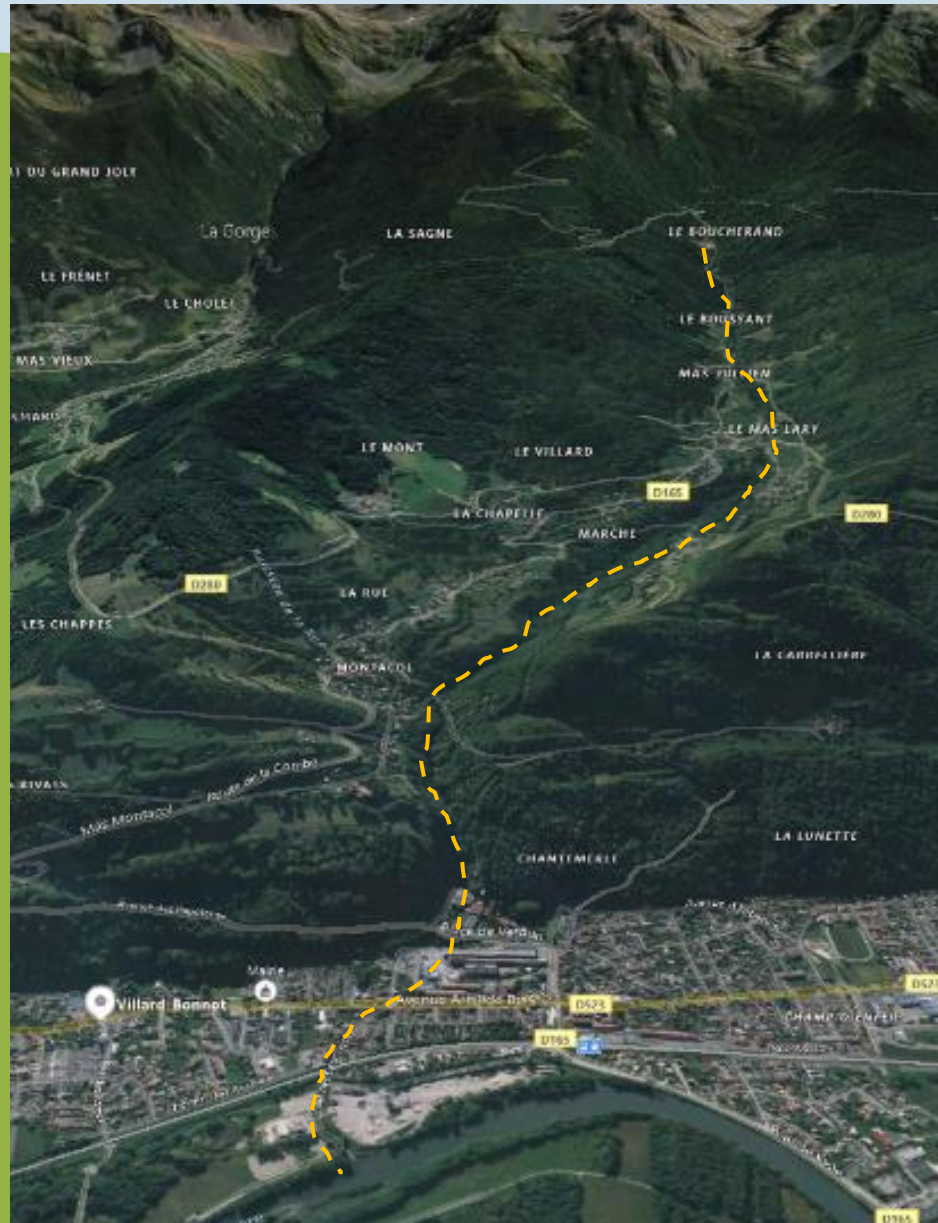


-  **Compétence GEMAPI** intégralement transférée au **SYMBHI**
-  **Compétence GEMAPI partagée**
SYMBHI : études générales - Métropole : travaux et gestion opérationnelle
-  **Périmètre d'intervention**

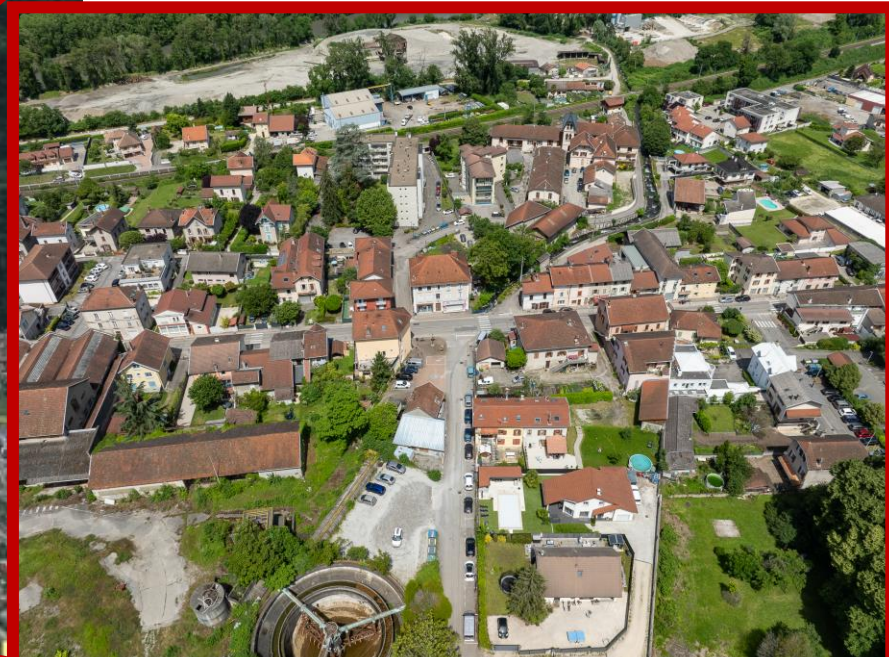
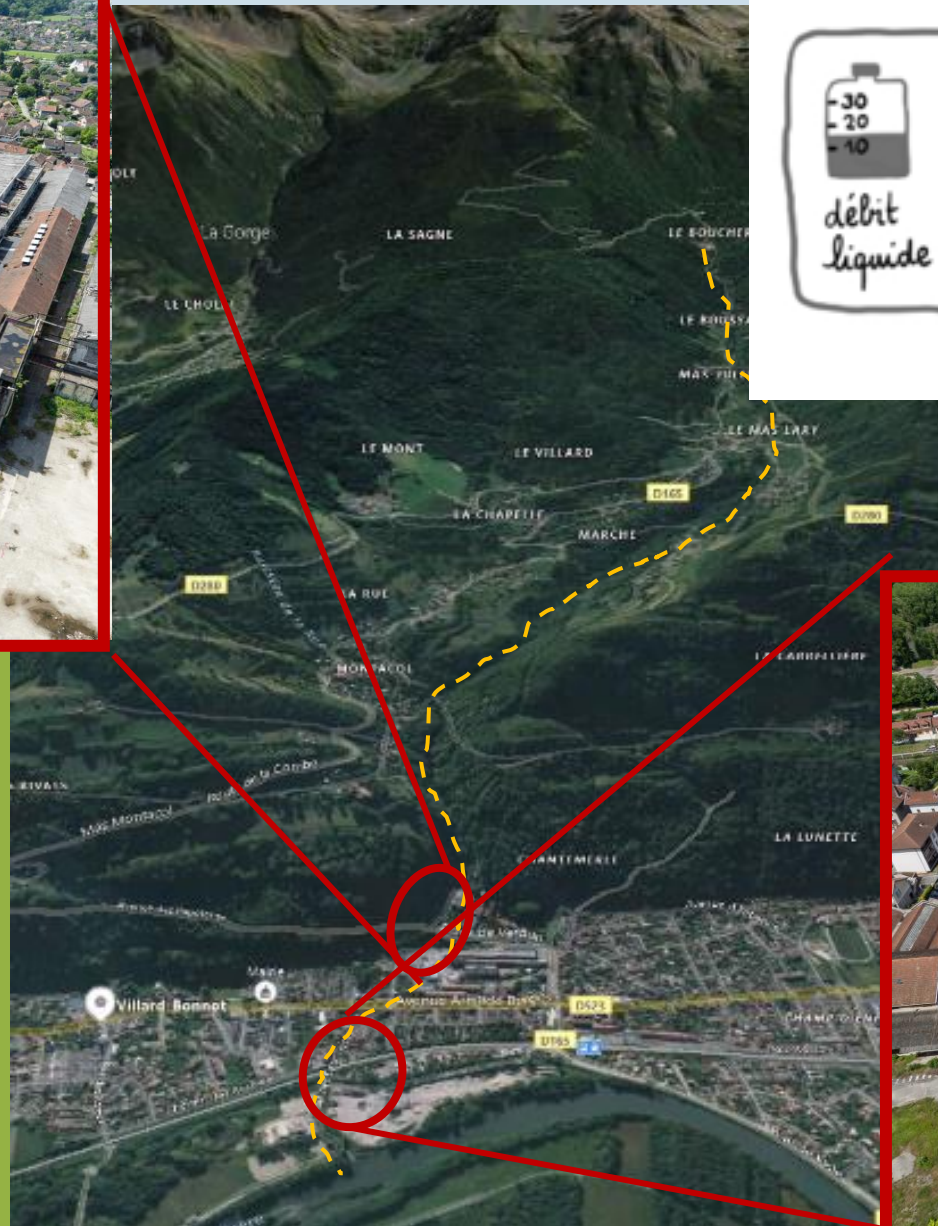
- **Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère**
- Création en 2004 pour la **gestion des rivières, de ses milieux et de la protection des inondations**
- Rassemble 10 intercommunalités dont la CCLG et le Département
- **160 M€ HT de travaux de protection contre les inondations et de mise en valeur des milieux naturels**

Caractéristiques :

- Superficie de 18 km²
- Linéaire de 10,5 km
- Communes de Villard-Bonnot, Combe de Lancey (7700 habitants)

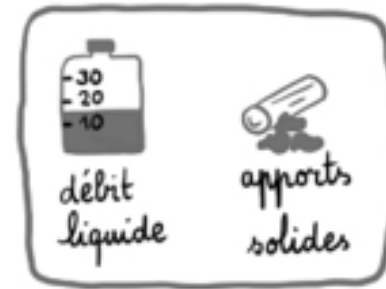
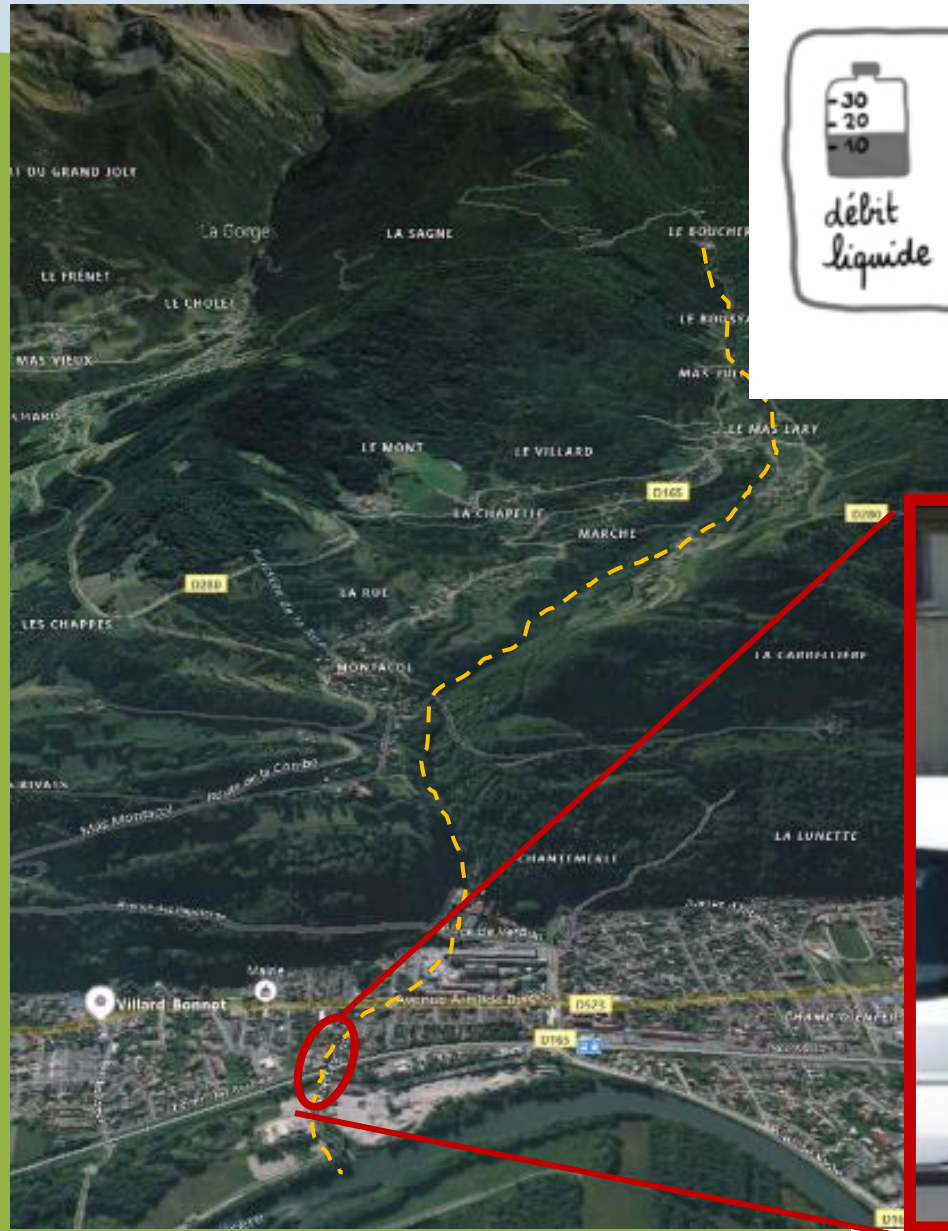


Présentation du bassin versant du Lancey



- Cours d'eau naturel en amont, enserré dans les enjeux urbains en aval

Présentation du bassin versant du Lancey



- Un corridor biologique inexistant sur la partie aval

Les crues torrentielles

- *Dépôts*



- *Gabarit limitant*



Crue août 2005

- *Erosions*



- *Phénomène de divagation*



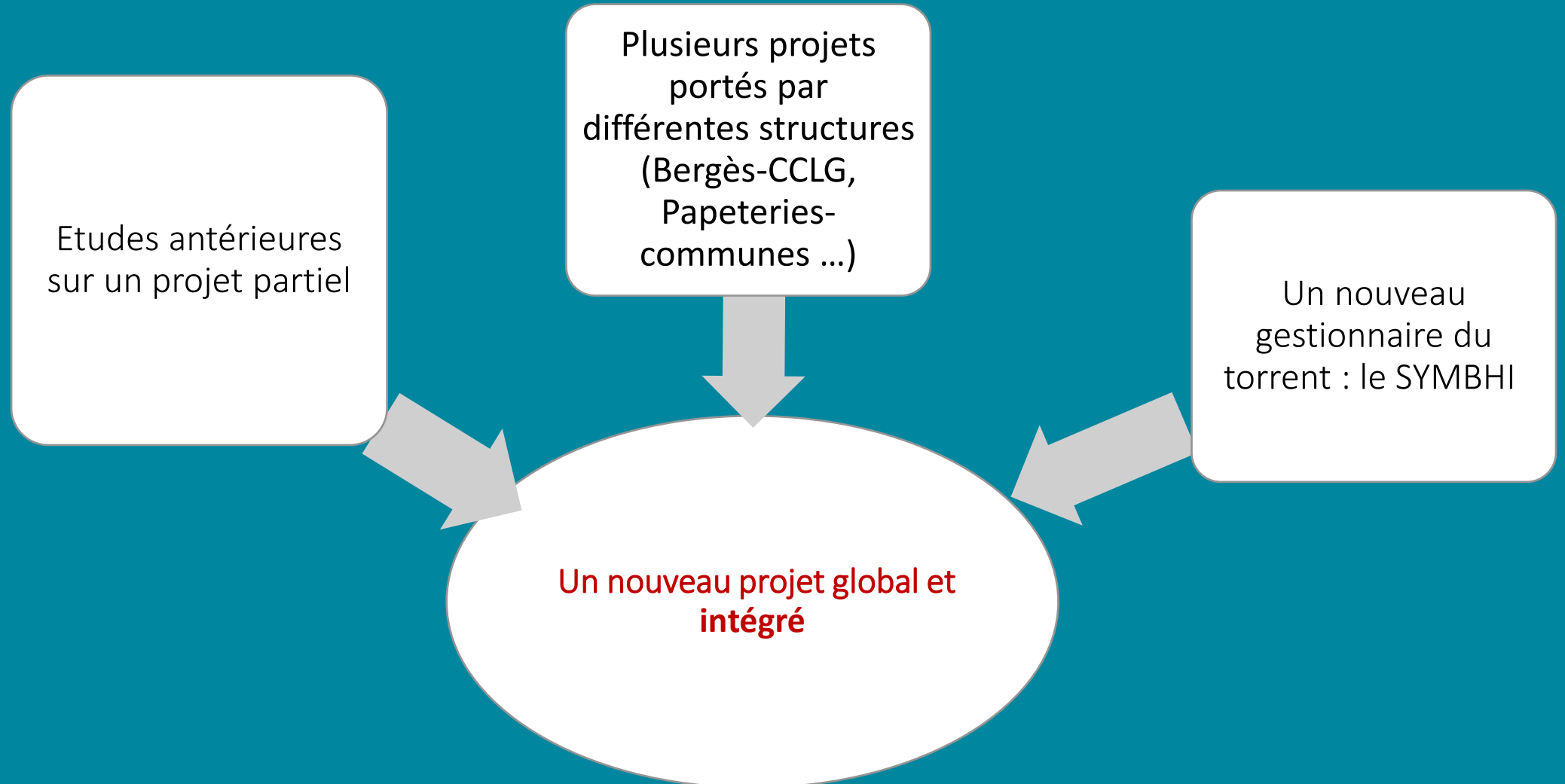
Les crues torrentielles

<https://youtu.be/q2g6FLDGG6c?t=105>

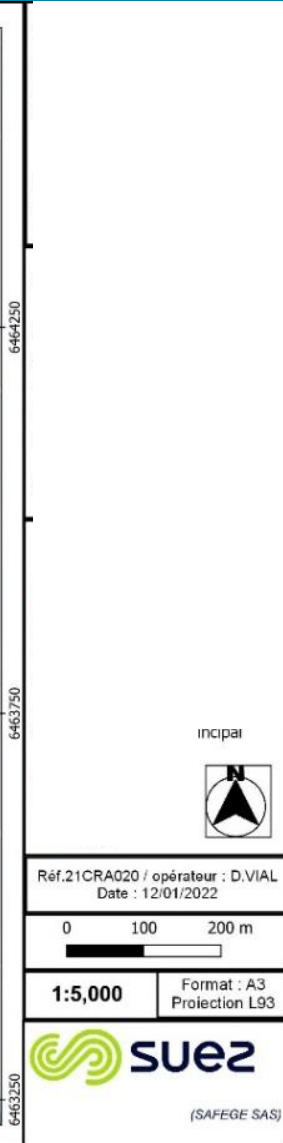


Source « Comprendre la crue du 18 juin 2013 », Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG)

Un projet qui se relance



Pourquoi ce projet ?



En zone inondable:

- 140 emplois,
- 1 300 habitants,
- 2 écoles, réseaux de transport (snCF, voiries stratégiques...)
- 14 M d'€ de dommages



Pourquoi ce projet ?

- ***Artificialisation du lit et couverture quasi-intégrale,***
 - ***Pauvreté des habitats aquatiques,***
 - ***Flore exotique envahissante,***
 - ***Absence totale de l'environnement aquatique***



Objectif majeur: Protéger la commune de Villard-Bonnot contre les crues du Lancey

Valorisation des usages en lien avec le cours d'eau

TRAVAUX:
Cheminement « mode doux » le long du cours d'eau et
Accès et espaces récréatifs à proximité du torrent



Restauration des fonctionnalités naturelles

TRAVAUX:
Restauration du lit
Plantations dans le lit, sur les berges, et en lit majeur

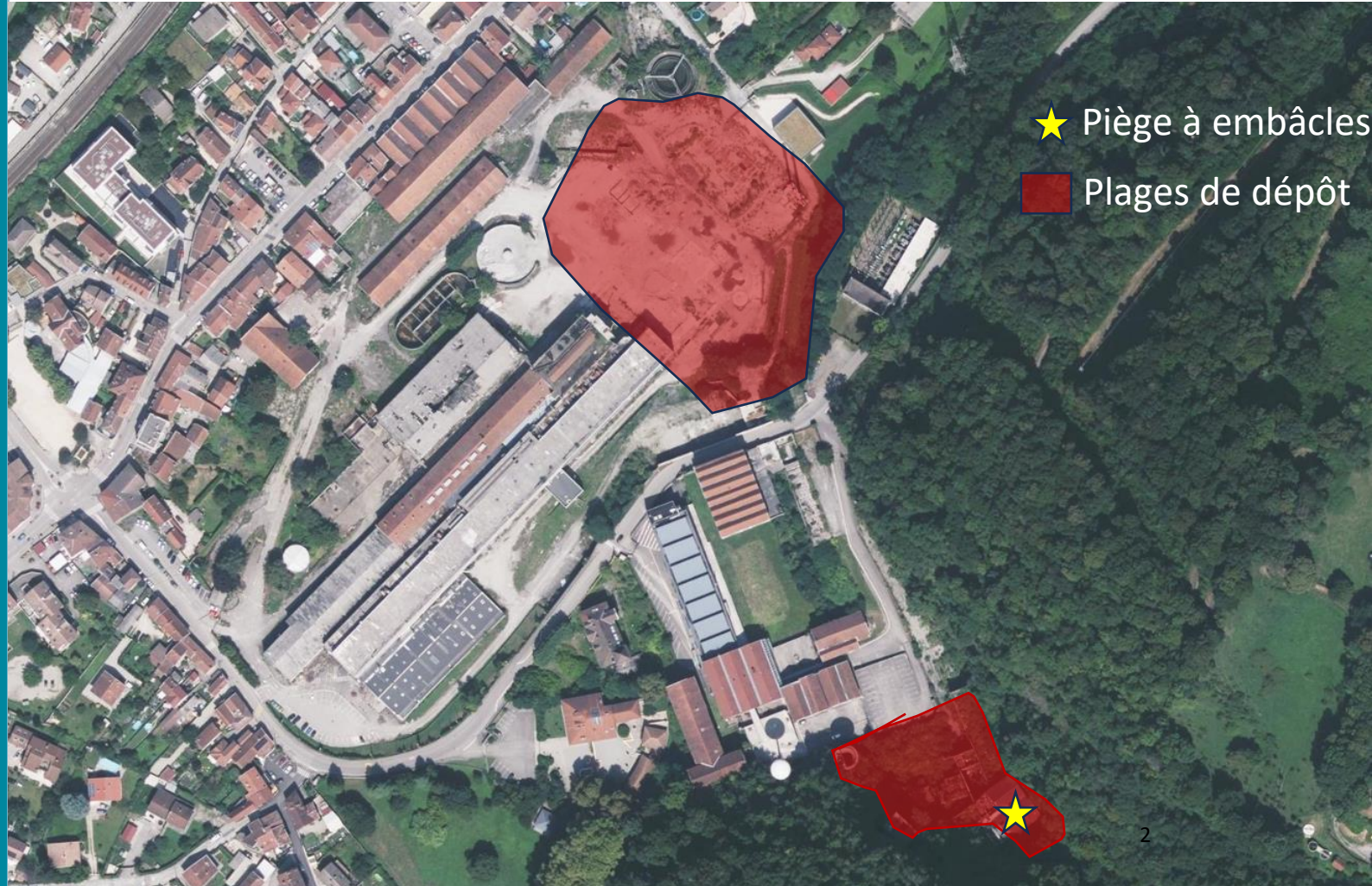
Amélioration des conditions d'écoulement et de la dynamique sédimentaire

TRAVAUX:
Création de deux plages de dépôt
Redimensionnement du lit et des ouvrages limitants

Gérer et stocker les matériaux et les bois en amont des zones sensibles pour la crue centennale



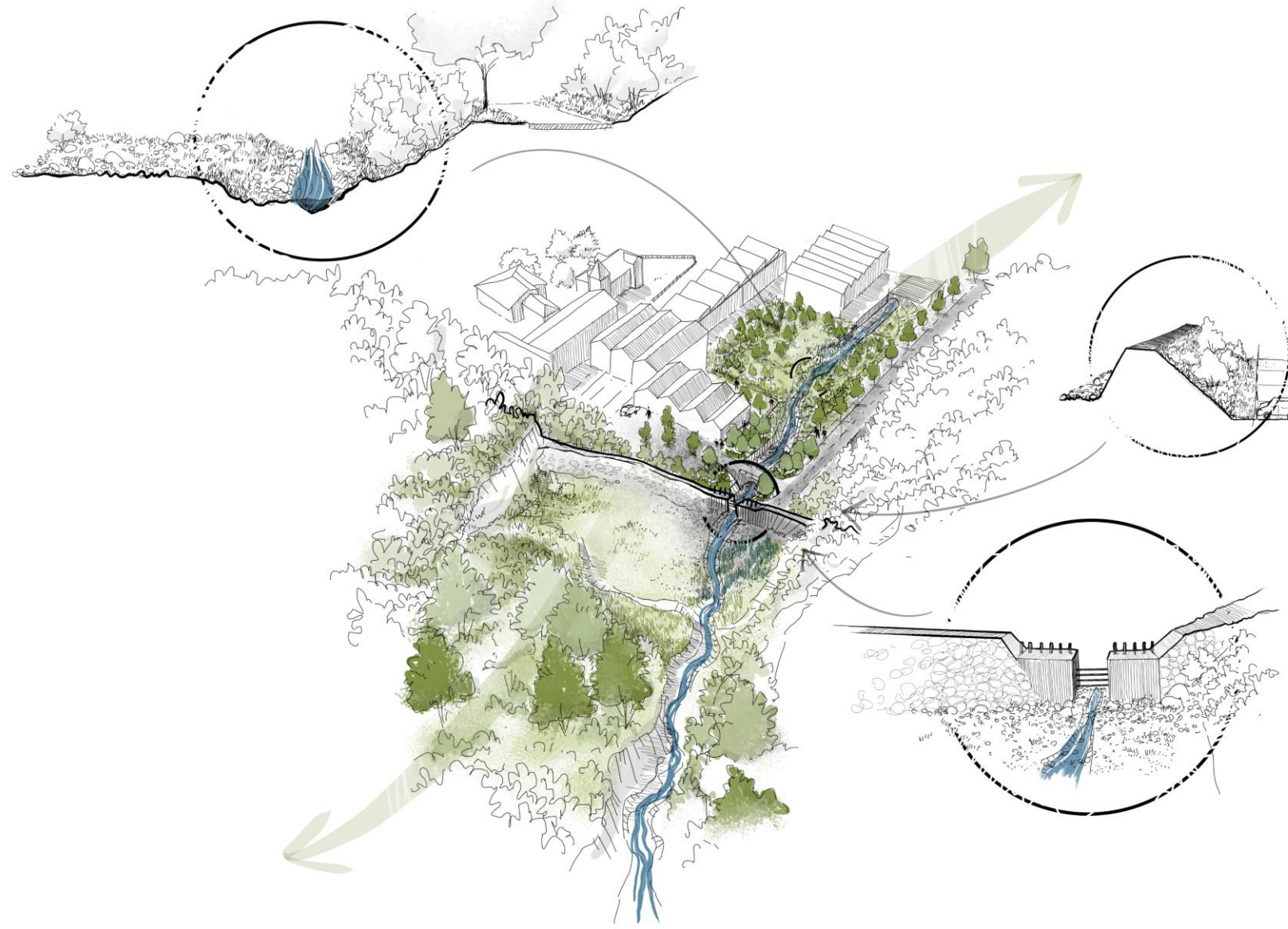
Mise en œuvre d'un piège à embâcles et de deux plages de dépôt (entre 20 000 et 30 000 m³)





Comment ? Les travaux envisagés - site Bergès

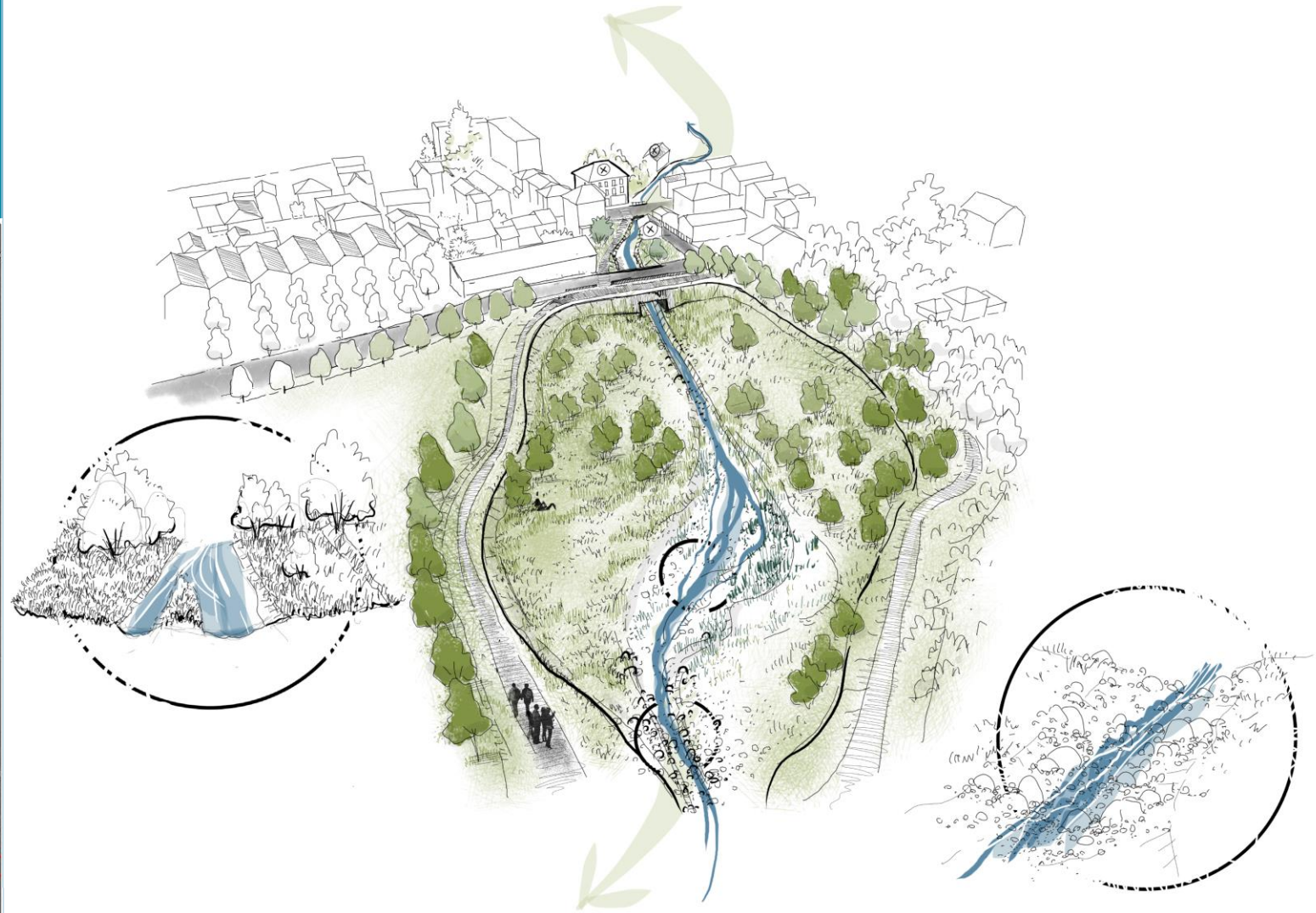
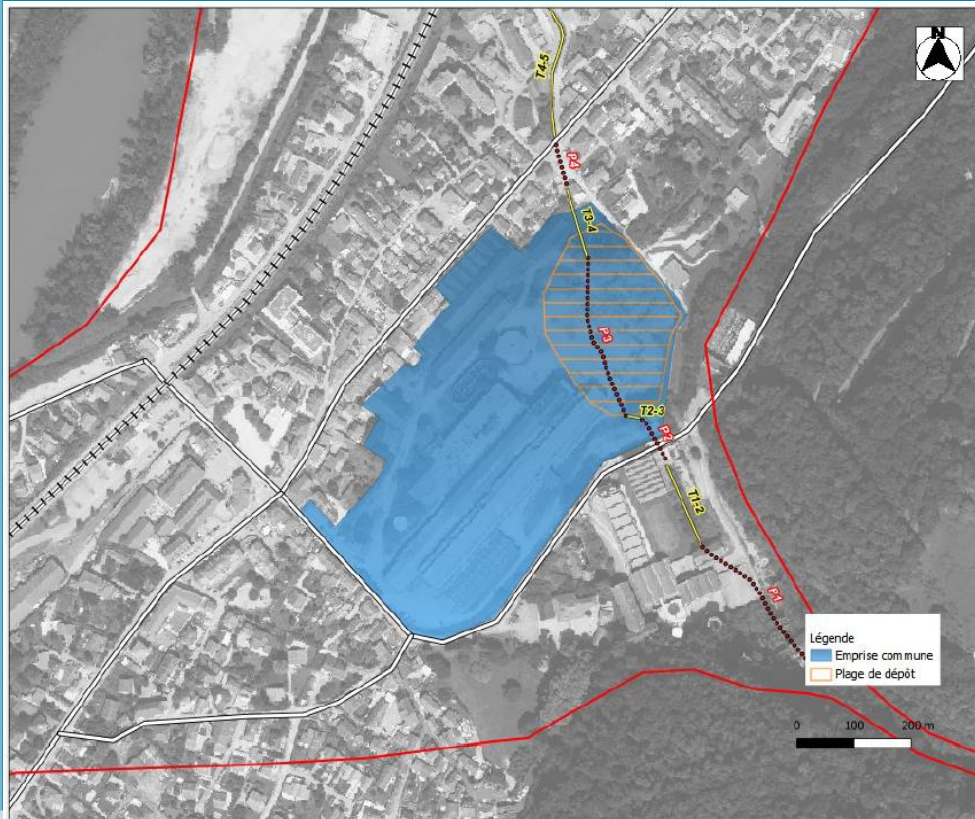
Plage de dépôt 1 et piège à embâcles ~ 12 000 m³





Comment ? Les travaux envisagés – papeteries

Plage de dépôt 2 : ~ 20 000 m³





Comment ? Les travaux envisagés – partie basse

Augmenter le gabarit du cours d'eau au droit des enjeux pour la crue centennale



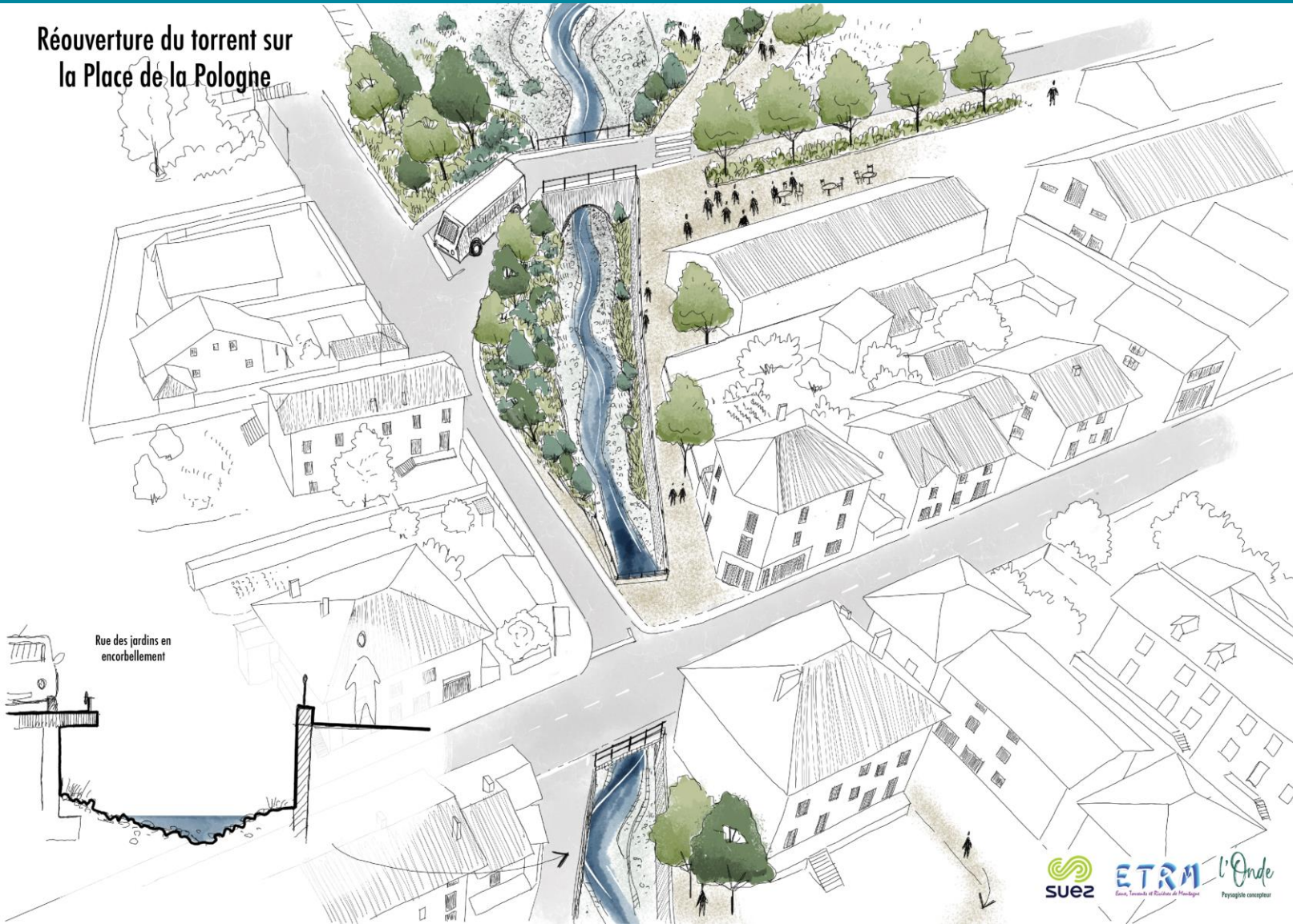
Découverte de la Place de la Pologne, reprise des ponts RD523 et sncf et Elargissement du cours d'eau



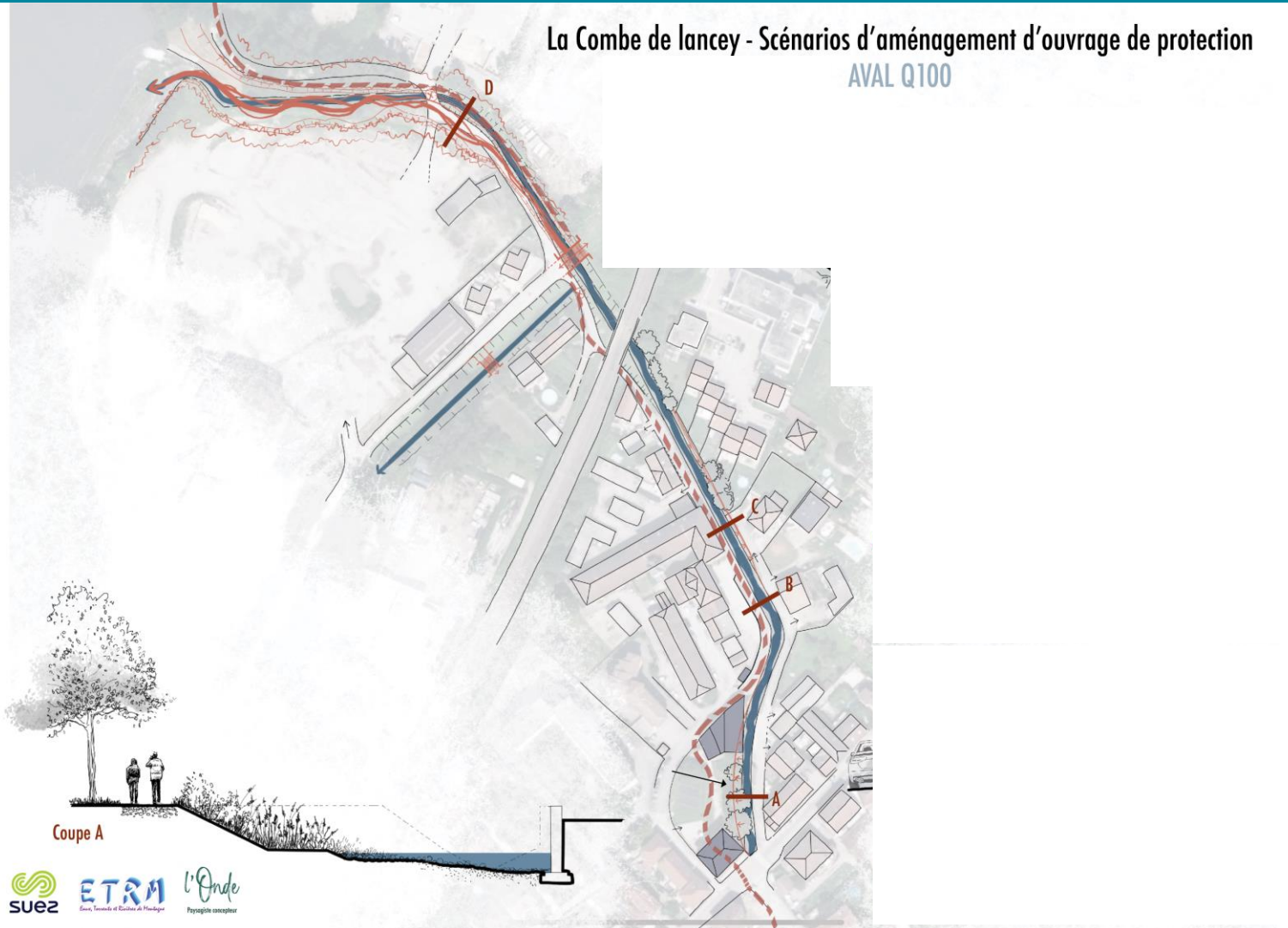


- Réouverture au droit de la Place
- Remise au gabarit du pont de la RD
- Mise en cohérence avec les aménagements du projet de requalification des papeteries

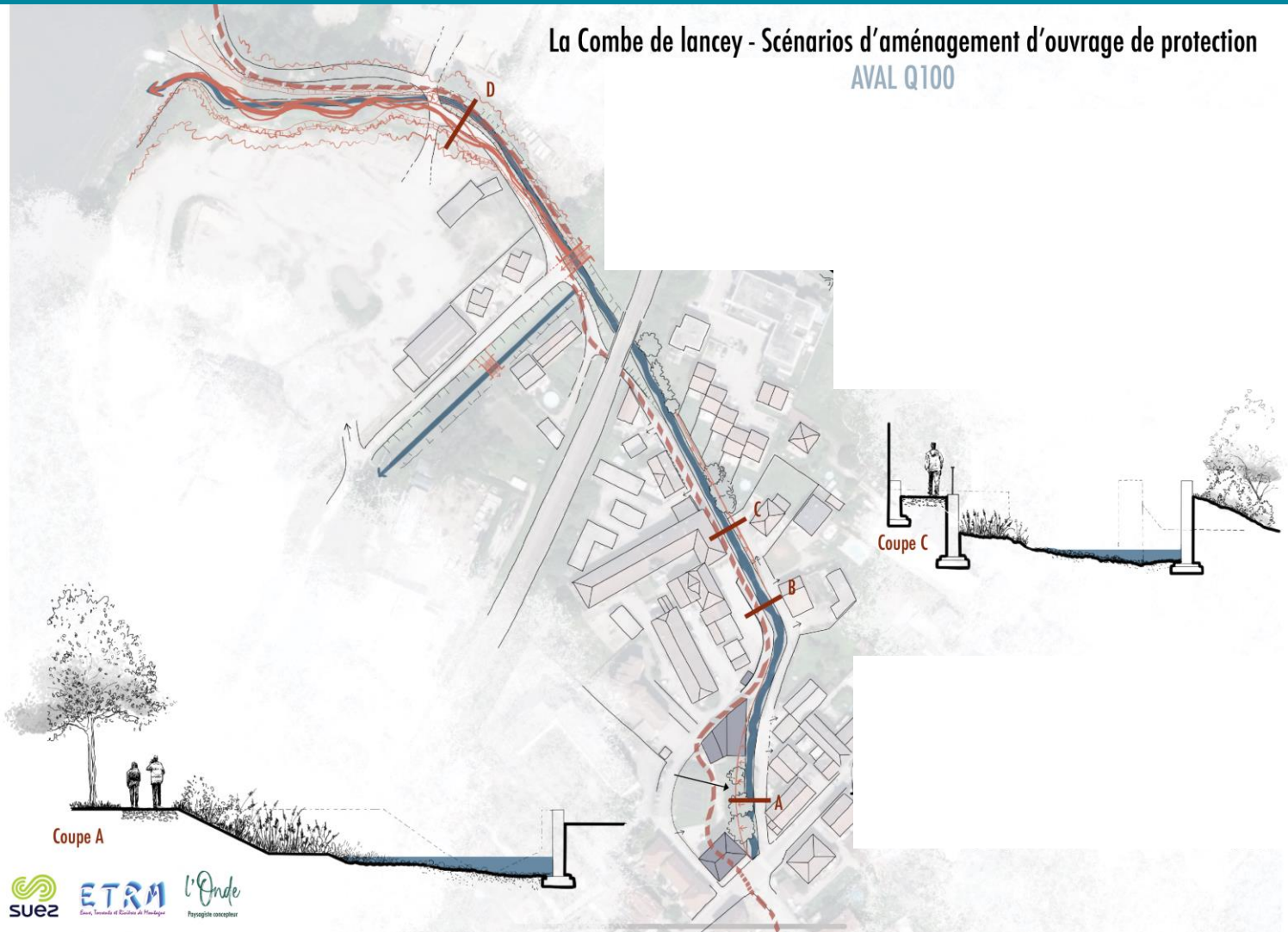
Réouverture du torrent sur la Place de la Pologne



- Réouverture au droit de la Place
- Remise au gabarit du pont de la RD
- Mise en cohérence avec les aménagements du projet de requalification des papeteries



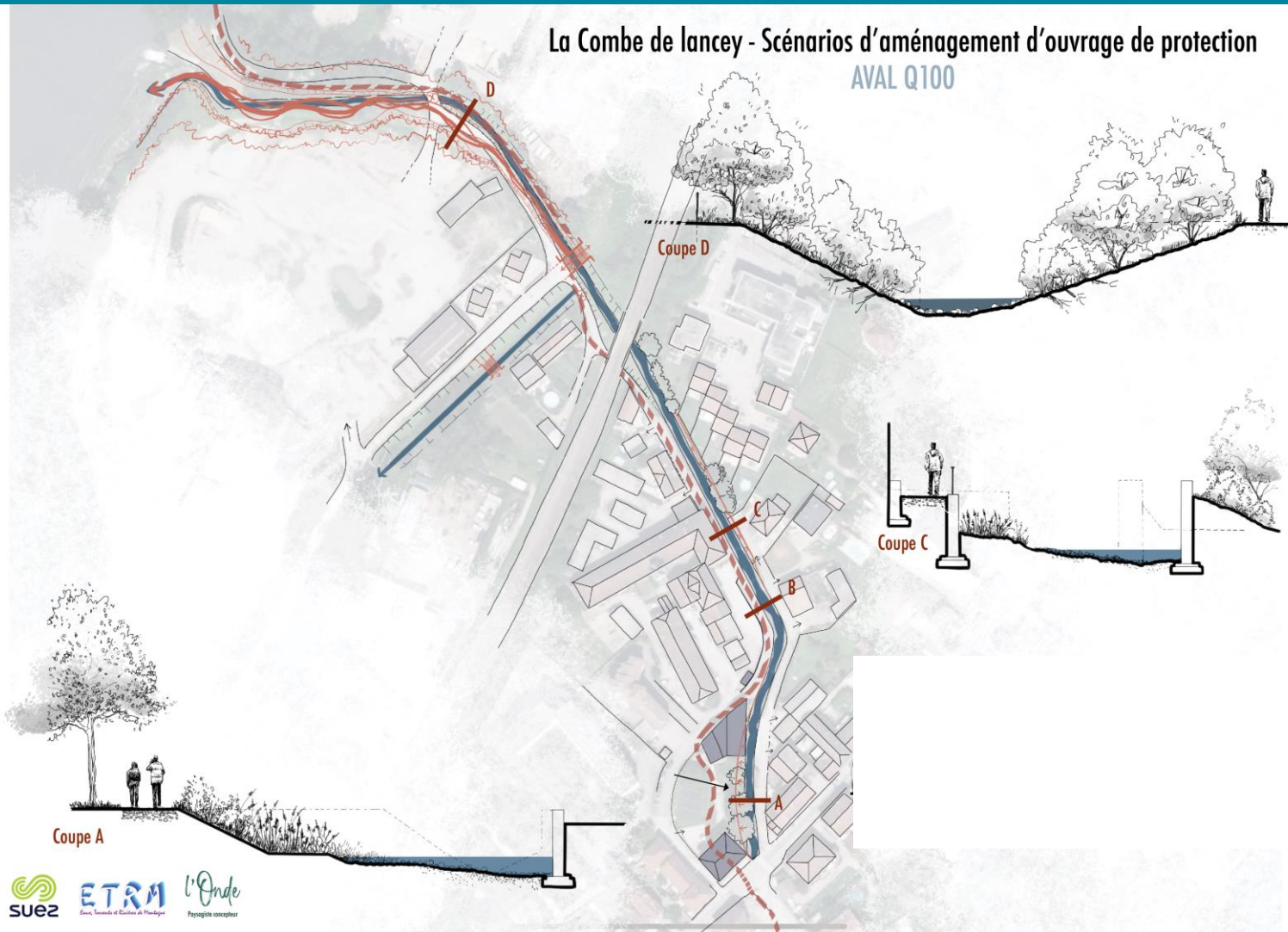
- Elargissement : 8-10 m de large



- Elargissement : 8-10 m de large
- Restauration du lit et mise en place d'un cheminement piéton

Suppression voirie des Eaux-Clares

Réhausse du mur digue rive droite



- Elargissement : 8-10 m de large
- Restauration du lit et mise en place d'un cheminement piéton
- Reprise ouvrage sncf
- Restauration d'un lit divaguant jusqu'à l'Isère



Comment ? Les travaux envisagés- aval RD523

Restauration des
fonctionnalités naturelles



Amélioration des habitats





Comment ? Les travaux envisagés – aval RD523

Restauration des
fonctionnalités naturelles



Amélioration des habitats



Restauration des fonctionnalités naturelles



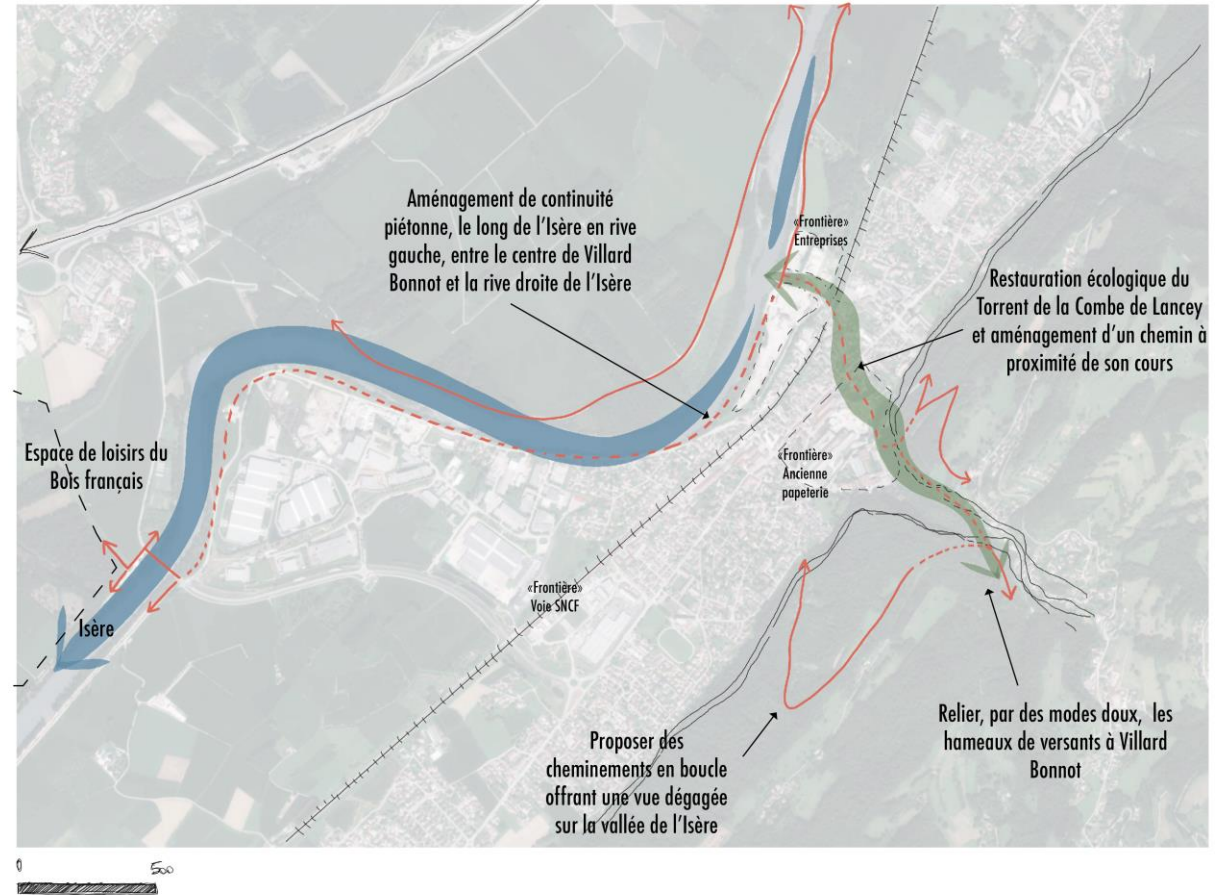
Création d'une trame verte et bleue

Valoriser les usages en lien avec le cours d'eau



Rétablir et développer les cheminements existants
Permettre l'accès au cours d'eau

La Combe de lancey - Scénarios d'aménagement
Une opportunité pour créer une continuité écologique et piétonne entre l'Isère et le versant

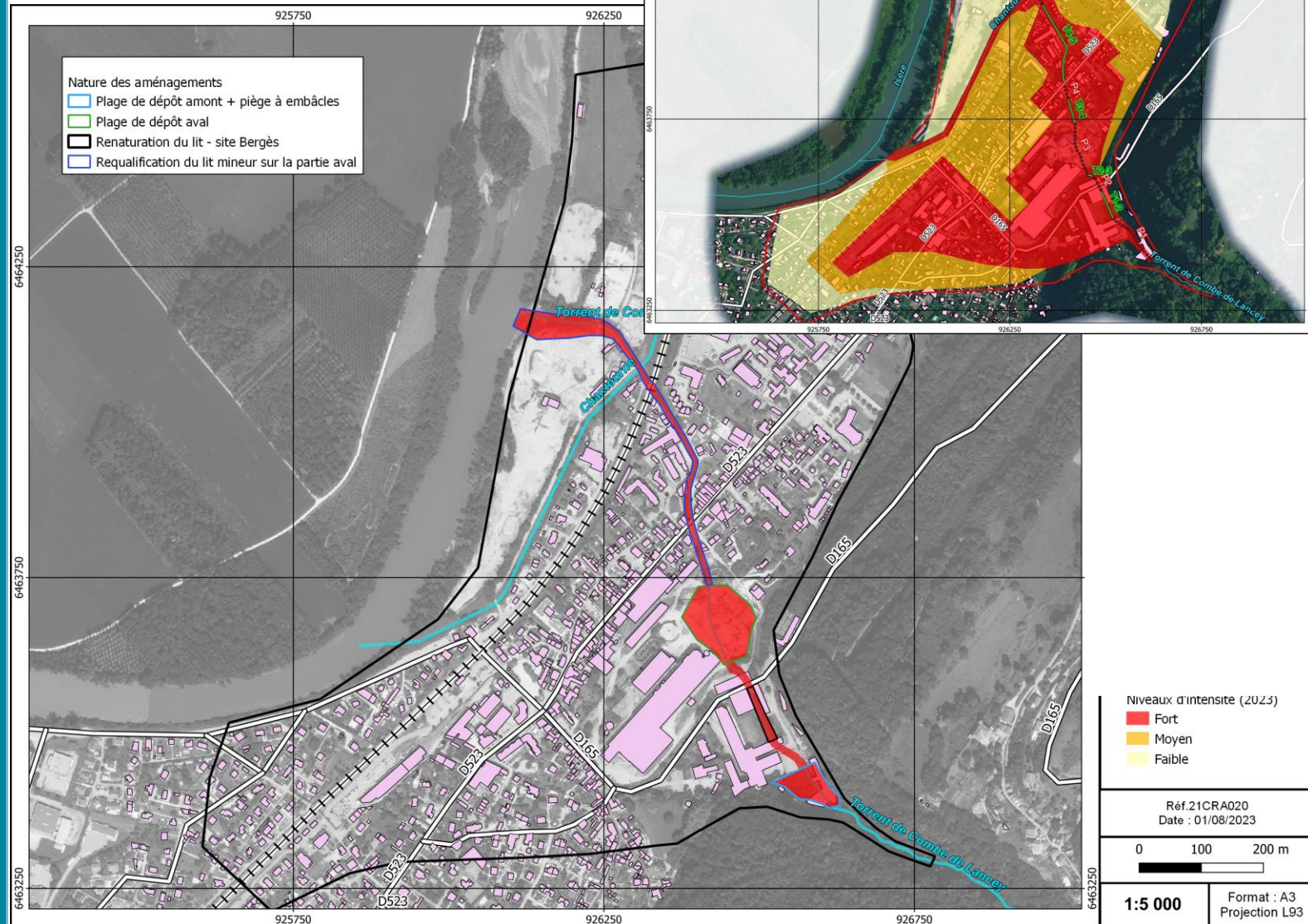




Résumé L'intérêt du projet

Zones inondables en état actuel et projet

- *Un gain significatif à l'échelle du bassin versant*
- *« Un projet d'intérêt général »*



Chiffrage estimatif du projet

- Total estimé à 15-18 M€ HT
 - Maîtrise d'ouvrage : SYMBHI
 - Aides financières : Etat (50%), Département (30%), Symbhi (20% par la contribution GEMAPI / CCLG)

Foncier

- Parcelles privées sur partie aval, modification des accès essentiellement / réhausse de murets en fond de jardin

Procédures réglementaires

- Autorisation environnementale

Dossier Loi sur l'Eau, Etude d'impact, Etude de dangers, Dérogation espèces protégées, Demande défrichement, DUP,...

- Enquête publique



Calendrier

Elaboration de l'étude approfondie

2024 -2025

Période des travaux
2028- 2030



Procédure d'enquête
publique 2026-2027
Procédures foncières



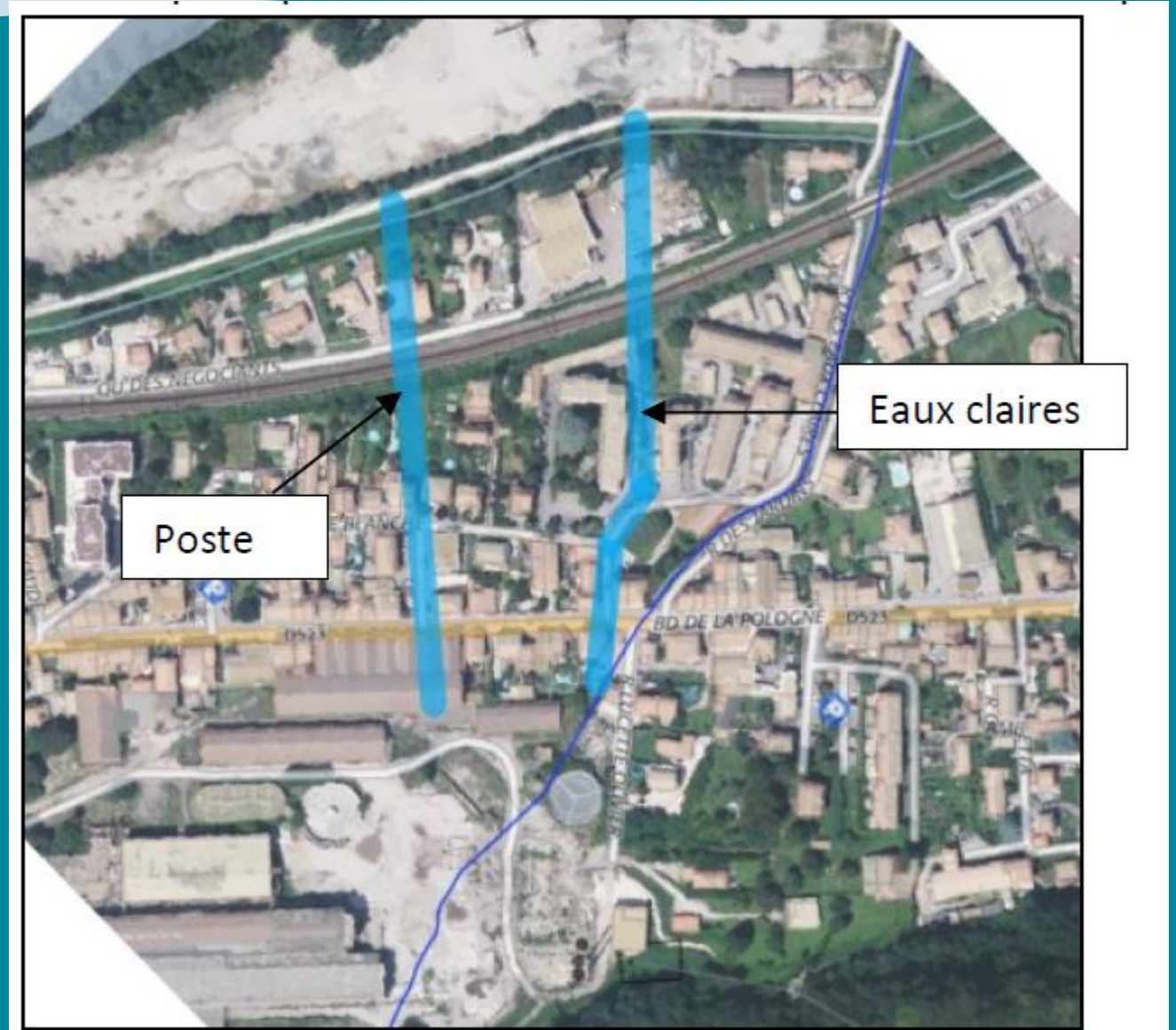
Merci pour votre attention





Questions/réponses : Les intervenants

- **Daniel Verdeil, Directeur Délégué au SYMBHI,**
- **Anne-Sophie DROUET, Responsable de l'Unité Territoriale Grésivaudan au SYMBHI,**
- **Farid BOUSSAA, chef projet bureau d'études Suez,**
- **Flora Guilloux, paysagiste, l'Onde.**

- Gérer les eaux de débordements par un "parcours à moindre dommages" (2 parcours étudiés: Eaux Claires et Poste)
- Approfondir le torrent dans son lit actuel : DH ~ 2m



	Parcours à moindre dommages	Approfondissement
Protection 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement pour une crue "intermédiaire", et report des problématiques d'inondation sur la chantourne 	<ul style="list-style-type: none"> • Etudiée pour une crue centennale, moyennant les contraintes ci-dessous. Report des problématiques au droit de la chantourne et de l'Isère (remous hydraulique)
Faisabilité technique et économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Implique un écoulement en crue le long des axes de voiries: $h \sim 1,3$ m et des vitesses importantes • Mise en place de batardeaux systématiques pour rediriger les écoulements sur le cône de déjection • Destruction de plusieurs bâtiments • Création d'un passage en souterrain sous la voie sncf 	<ul style="list-style-type: none"> • Implique un approfondissement de 2m sous le lit actuel • Reprise totale du profil en long depuis l'Isère • Reprise des fondations de l'ensemble des ouvrages longitudinaux et transversaux (berges et voiries, ponts RD, pont sncf) • Reprise en sous œuvre de l'ensemble des habitations • Création d'une baionnette sous le réseau SPMR
Impacts		<ul style="list-style-type: none"> • Impact très négatif sur l'environnement (continuité